



Finances Publiques Section du Pas de Calais

Pouvoir s'opposer, Toujours proposer !

Le Comité hygiène et sécurité et condition de travail s'est tenu dans les locaux de l'immeuble Brassart le 12 décembre 2016 sous la présidence de M. Mathieu, Directeur Départemental des Finances Publiques de notre département.

La séance a été ouverte à 14h15 pour être clôturée à 17h15.

Étaient présents à cette réunion, outre les représentants de l'administration, les représentants du personnel : Solidaires , FO DGFIP 62, CGT Finances Publiques, CFTC Unsa DGFIP 62, Monsieur Royer, Mme HEROGUER secrétaire animatrice du CHSCT.

L'ordre du jour du CHSCT est le suivant

Projets immobiliers :

Fusion des trésoreries d'Hesdin et Campagne-les-Hesdin, transfert de la mission hospitalière à la trésorerie de Montreuil.

Transfert de la partie entreprise du SIPE de Lillers vers le SIE de Béthune et conséquence sur le pôle enregistrement

Création du SPFE de Béthune

Mise en place d'une division recouvrement et d'une division assiette

Questions diverses

Travaux immobiliers

Fusion des trésoreries d'Hesdin et Campagne-les-Hesdin, transfert de la mission hospitalière à la trésorerie de Montreuil.

Le local est enfin vide, le locataire a été relogé. Une réunion a eu lieu fin octobre avec la mairie afin d'évoquer les travaux.

La Direction a imposé le passage d'un bureau de contrôle (cette semaine normalement). La commission de sécurité devrait passer début janvier 2017, avec un achèvement de travaux courant mars.....enfin si tout va bien.....

Au niveau immobilier, la porte de garage sera remplacée par une porte d'entrée sécurisée, les fenêtres changées en double vitrage avec film retardataire d'effraction, l'actuelle cuisine sera aménagée en coin repas sur 14 m²....mais aussi pose d'un revêtement de sol dans les bureaux et du réseau informatique. Par ailleurs, les archives seront stockées au sous-sol dans 45 m².

Aucune information sur le déroulement précis des travaux, une autorisation d'absence sera donnée aux agents pour les travaux de gros oeuvre (ouverture d'un mur).

La CFTC DDFIP 62 déplore qu'aucune solution n'ait été envisagée pour répondre à l'accroissement inévitable du volume d'accueil. Comme d'habitude les agents devront faire au mieux sans moyen supplémentaire.....

Quant aux PMR (personnes à mobilité réduite), coté usager c'est prévu....coté agent...on ne remplit pas notre obligation....et on verra si le problème se pose un jour.....Bravo

Le transfert d'emploi (un B) de la mission hospitalière initialement prévu se transformera en poste A (adjoint) qui viendra renforcer la mission.

Transfert de la partie entreprise du SIPE de Lillers vers le SIE de Béthune.

Pour déterminer l'implantation des services (sie et spfe), il fallait de tenir compte des 2 projets dans leur ensemble, avec la validation de La Centrale d' un 3ème SPFE sur le département...enfin. On retiendra essentiellement l'arrivée de 4 postes...en effectif....ou plutôt d'un seul agent qui suit sa mission et la présence de 2 EDR jusqu'à l'arrivée réelle, espérons le, d'agents en septembre 2017.

Création du SPFE de Béthune

Une des difficultés résidait dans la réception d'usagers particuliers pour le pôle enregistrement sans que cela ne perturbe les services. La création d'un espace d'accueil isolé permettrait de résoudre ce problème...

Cependant, l'application FIDJI enregistrement n'est absolument pas fonctionnelle en l'état et génère des conditions de travail exécrables.

Le SPFE d'Arras a déjà signalé la surcharge de travail qu'engendre cette fusion des outils informatiques. Devant la souffrance des agents d'Arras, la direction s'est engagé à rencontrer les agents sur place le plus rapidement possible.

Néanmoins pour Béthune, elle ne souhaite pas pour le moment différer la fusion SPF et enregistrement, qui devrait avoir lieu au 1er mai 2017.....Ne doutons pas que d'ici là tous les problèmes soient résolus....les agents plutôt favorables à cette fusion se retrouvent pourtant dans une détresse, un désarroi.... à cause d'une application inaboutie.....encore une fois bravo...même quand ça va dans le bon sens on arrive à mettre les agents dans la galère. La **CFTC DDFIP 62** note qu'une fois de plus les applications informatiques ne sont pas à la hauteur des attentes des agents.....mais que malgré tout on poursuit les réformes au détriment des conditions de travail.

Mise en place d'une division recouvrement et d'une division assiette

Il n'a pas été fait de remarques particulières à ce sujet, les changements ont été réalisés en respectant le souhait des agents.

Questions diverses

- Concernant l'évacuation des bâtiments en cas d'incendie ou autre, il sera rappeler aux intervenants « incendie » les procédures à respecter, notamment celle de se placer dans les cages d'escalier pour les personnes à mobilités réduites.

- L'accueil sur rdv se précise...d'abord 2 sites (Montreuil etBruay)....que du bonheur en perspective...
le centre d'appel contacte le sip, qui rappelle le contribuable et détermine la nécessité d'une prise de rdv....effectivement un gain de temps exceptionnel.....no comment

-Une demande a été déposée sur le site d'Arras pour installer un abri à vélos couvert....à voir sur place suivant possibilités et coût.....

Compte rendu de vos représentants CFTC DGFIP 62 au CHS-CT

Yann Plouviez

SIP de LILLERS

Clémentine Leuthreau-Cailleretz

PCE Arras